

**Communiqué - 19 février 2008**

**La Fédération des Industries de la Parfumerie devient  
la FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté  
et développe l'information du grand public**

*Hier, 18 février 2008, Alain Grangé Cabane, Président de la Fédération des Industries de la Parfumerie (FIP), unique Syndicat Professionnel des entreprises cosmétiques, a présenté la nouvelle politique d'information de la Fédération.*

*Une occasion de dévoiler également son nouveau nom : la Fédération des Industries de la Parfumerie devient en effet*

***FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté***

*et adopte une identité graphique plus en harmonie avec ses nouvelles missions.*

*Les entreprises cosmétiques entendent en effet répondre encore mieux aux attentes des consommateurs en termes d'information.*

*Pour ce faire, la Fédération prend plusieurs initiatives.*

**1- [www.parlonscosmetiques.com](http://www.parlonscosmetiques.com) : un site Internet pour apporter des réponses aux questions sur les produits cosmétiques.**

*Parlonscosmetiques.com* est un site Internet sur les produits cosmétiques au sens large : produits de soin, maquillage, parfums, produits capillaires, produits d'hygiène et de toilette.

Destiné au grand public et accessible à toute personne qui souhaite mieux connaître ces produits, *Parlonscosmetiques.com* est dépourvu de tout but lucratif ou commercial.

*Parlonscosmetiques.com* est désormais à la disposition de toutes celles et tous ceux qui s'intéressent aux produits cosmétiques : leur composition, leur étiquetage, leur mode de fabrication, la manière dont ils sont contrôlés, la façon de bien les utiliser...

*Dossiers, vidéos, animations, FAQ, interviews d'experts y éclairent tous ceux qui souhaitent en savoir plus sur ces produits. Il sera très régulièrement enrichi de nouveaux dossiers ; les internautes pourront s'abonner à ces nouveautés via une newsletter.*



### Trois "outils" inédits pour des réponses "sur mesure".

- Un *Guide des ingrédients*, fondé sur les informations officielles et objectives de l'Union européenne, permet à chaque internaute de savoir à quoi sert un ingrédient entrant dans la composition de son produit.
- Un *Formulaire de contact* offre à chacun la possibilité de poser une question, d'exprimer un commentaire ou d'émettre une suggestion. Une réponse personnalisée lui sera adressée.
- Enfin, un *Annuaire des services consommateurs* permet à chaque consommateur d'entrer facilement en contact avec l'entreprise ou la marque de son choix.

### 2- Approfondir la recherche sur le thème de l'épanouissement.

Dans les sociétés d'aujourd'hui, l'épanouissement est une aspiration forte, une demande sociétale.

Bien-être physique et mental, hygiène de vie, estime de soi, l'épanouissement est un processus dynamique où chacun développe sa propre voie.

Or les produits de bien-être, d'hygiène et de beauté sont reconnus comme contribuant à l'épanouissement de l'individu, dans sa vie privée ou dans ses rapports aux autres.

C'est pourquoi la FEBEA, en tant qu'organisation représentative des entreprises du bien-être et de la beauté, souhaite approfondir ces questions et apporter sa contribution aux divers travaux qui se développent sur ce thème.

Plusieurs temps forts marqueront chaque année ces travaux :

- la publication d'un Baromètre de l'épanouissement des Français, en collaboration avec un grand institut d'Études,
- un Colloque où seront réunies différentes disciplines pour aborder une ou plusieurs thématiques liées à l'épanouissement,
- l'attribution des Bourses de recherche FEBEA, qui encourageront 2 à 3 projets de recherche sur ce thème.

### 3- Pour ce faire, la FEBEA s'entoure d'un Collège d'Études de Recherches sur l'Epanouissement.

Ce Collège réunit des experts indépendants, chacun étant éminent dans sa discipline : sociologie, anthropologie, histoire, philosophie, psychanalyse, économie, dermatologie ou cancérologie.

Au-delà des travaux évoqués plus haut, la mission générale du Collège sera d'étudier la notion d'épanouissement dans ses différentes dimensions (corporelle, psychologique, dans la vie sociale, familiale, professionnelle, citoyenne...) et d'analyser les facteurs qui y contribuent.



#### 4- Une identité renouvelée.

La Fédération modernise ses "couleurs" et devient :



C'est sous une identité plus moderne, plus chaleureuse et représentative de l'ensemble de ses activités que la FEBEA renforce son statut de source d'information de référence et accompagne la profession dans une démarche d'information et de transparence.

\* \* \*

*La FEBEA, organisme à caractère non lucratif, est le Syndicat professionnel des entreprises cosmétiques (parfumerie, cosmétiques, produits d'hygiène, de toilette, produits capillaires).*

*Elle rassemble près de 300 entreprises, qui représentent plus de 97 % du chiffre d'affaires du secteur.*

#### **Pour aller plus loin :**

- *Parlonscosmetiques.com* en 5 questions
- La nouvelle identité de la Fédération – 3 questions à son Président, Alain Grangé Cabane
- La FEBEA se penche sur la question de l'épanouissement

#### **Contact :**

Héloïse Prieur, Responsable de la Communication

01 56 69 67 61 / hprieur@fipar.com ([hprieur@febea.fr](mailto:hprieur@febea.fr) **à partir du 25 février**)

## ***Parlonscosmetiques.com en 5 questions***

### **1- Qu'est-ce que *Parlonscosmetiques.com* ?**

*Parlonscosmetiques.com* est un site Internet sur les produits cosmétiques au sens large : produits de soin, maquillage, parfums, produits capillaires, produits d'hygiène et de toilette.

Destiné au grand public et accessible à toute personne qui souhaite mieux connaître ces produits, *Parlonscosmetiques.com* est dépourvu de tout but lucratif ou commercial.

Il est développé par la FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté (anciennement Fédération des Industries de la Parfumerie), Organisme professionnel des entreprises cosmétiques, à caractère non commercial.

Toutes les rubriques et fonctionnalités du site ont vocation à répondre aux interrogations des consommateurs concernant :

- la fabrication des produits, notamment grâce à des *interviews vidéo* ou des *animations* ;
- la composition des produits, notamment grâce à un *guide des ingrédients* ;
- l'utilisation des produits, notamment grâce à des conseils d'experts, des dossiers d'actualité ;
- l'accès à l'information, grâce à un *formulaire de contact* et à un *annuaire des services consommateurs* de la plupart des entreprises cosmétiques.

### **2- Pourquoi ce site ?**

Le dialogue est un élément essentiel dans la relation privilégiée que les entreprises cosmétiques entretiennent avec les consommateurs.

Ceux-ci, depuis toujours, apprécient les conseils leur permettant de bien utiliser les produits. Mais ils sont aujourd'hui plus exigeants : ils demandent toujours plus de transparence et d'information.

La FEBEA, au nom de toute la Profession, souhaite répondre à cette attente. Elle se propose d'approfondir cette relation de confiance, en apportant, de manière pédagogique, des réponses à toutes les questions des consommateurs : fabrication des produits, utilité de chaque ingrédient, réglementation en matière de sécurité...

*Parlonscosmetiques.com* est donc un site Internet qui se veut pédagogique et convivial. Il est entièrement tourné vers les attentes du grand public à l'égard des produits cosmétiques.



### 3- Quelles informations puis-je trouver sur *Parlonscosmetiques.com* ?

*Parlonscosmetiques.com* propose ainsi plusieurs types d'informations que ce soit sous forme de textes, d'interviews vidéo (retranscrites), d'animations etc. :

- des informations à caractère pratique (des conseils pour bien utiliser les produits, comprendre leur étiquetage...);
- des informations à caractère réglementaire (les textes qui encadrent la fabrication des produits cosmétiques ; les contrôles auxquels ils sont soumis...);
- des informations à caractère scientifique (les réponses des Autorités scientifiques sur les questions qui intéressent les consommateurs aujourd'hui);
- des explications sur les métiers et les pratiques de l'industrie cosmétique.

#### Quatre rubriques pour s'informer

1. "*Qualité* " : on y trouve des explications sur la fabrication des produits, notamment sous forme d'animation ou d'interview vidéo. Cette rubrique précise en outre la réglementation et les contrôles qui garantissent la sécurité des produits cosmétiques.
2. "*Usage* " : cette rubrique est celle des conseils pratiques, ceux qui permettent de bien utiliser les produits, de bien les conserver etc. On y trouve également une animation permettant de mieux comprendre l'étiquetage des produits cosmétiques.
3. "*Actualité* " : cette rubrique sera régulièrement mise à jour, en tenant compte de l'actualité et de la saisonnalité. Cette information, à caractère à la fois scientifique et pratique, est non commerciale (aucune référence aux marques ou à des produits commerciaux). Le premier dossier est consacré aux colorations capillaires.
4. "*Foire aux questions*" : la FAQ (déjà riche de quelque 70 réponses) a vocation à s'enrichir de toute nouvelle question qui intéresse le grand public.

#### Quatre fonctions interactives pour dialoguer

1. Le *Guide des ingrédients* : fondé sur les informations officielles de la Commission européenne (la nomenclature INCI), ce *Guide des ingrédients* permet de mieux comprendre la composition des produits cosmétiques. Grâce à *Parlonscosmetiques.com*, chacun peut désormais connaître le rôle et la fonction de chaque ingrédient, tels que définis, de manière indépendante, par la Commission européenne.
2. Un *Formulaire de contact* : ce formulaire permet à toute personne qui le souhaite de poser une question dont la réponse ne figurerait pas encore sur le site, ou de formuler un commentaire. Une réponse personnalisée lui sera adressée.



3. Un *Annuaire des services consommateurs* : en effet, il n'appartient pas à la FEBEA, organisme non commercial, de répondre à une question concernant une marque en particulier. Toutefois, toujours dans le but de faciliter le dialogue entre consommateurs et marques, *Parlonscosmetiques.com* met à la disposition des utilisateurs un *Annuaire des services consommateurs* de la plupart des entreprises cosmétiques (téléphone, adresse e-mail, adresse postale, page web dédiée le cas échéant etc.).
4. Une *Newsletter* : toute personne qui s'intéresse aux produits de bien-être et de beauté peut s'abonner à la newsletter de *Parlonscosmetiques.com* et être ainsi tenue informée des nouveautés mises en ligne sur le site (dossiers d'actualités, questions/ réponses, interviews d'experts, vidéos, etc.).  
Les adresses électroniques enregistrées ne seront communiquées à quiconque et ne pourront en aucun cas servir à une quelconque opération commerciale.

#### **4- Puis-je avoir accès à des informations sur des marques ou produits en particulier ?**

*Parlonscosmetiques.com* est un site non commercial.

En outre, conformément au statut de la FEBEA (organisme à but non lucratif), ce site est strictement neutre par rapport aux marques. Il ne donne donc pas accès à des informations sur une marque en particulier.

Néanmoins, conformément à l'engagement pris par la FEBEA – faciliter l'accès à l'information – il met à disposition des internautes un *Annuaire des services consommateurs* qui permet à toute personne qui le souhaite d'entrer facilement en contact avec l'entreprise de son choix (*voir ci-dessus question 3 point 4*).

#### **5- Quelle est la différence entre *www.parlonscosmetiques.com* d'une part et *www.febea.fr* (anciennement *www.fipar.com*) d'autre part ?**

[www.febea.fr](http://www.febea.fr) reste le site institutionnel de la FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté. On y trouve des informations sur la Fédération, la réglementation cosmétique, les positions de l'industrie cosmétique sur les grands dossiers d'actualité, les communiqués de presse etc.

[www.parlonscosmetiques.com](http://www.parlonscosmetiques.com) ne s'intéresse pas aux activités de la Fédération. C'est un site d'information sur les produits de bien-être et de beauté, spécifiquement conçu pour le grand public.

\* \* \*

#### **En complément :**

- *La nouvelle identité de la Fédération – 3 questions à son Président, Alain Grangé Cabane*
- *La FEBEA se penche sur la question de l'épanouissement*

#### **Contact :**

Héloïse Prieur, Responsable de la Communication  
01 56 69 67 61 / [hprieur@fipar.com](mailto:hprieur@fipar.com) ([hprieur@febea.fr](mailto:hprieur@febea.fr) **à partir du 25 février**)

## **La nouvelle identité de la Fédération**

### **3 questions à son Président, Alain Grangé Cabane**

#### **1- Pourquoi la Fédération change-t-elle de nom ?**

Il est naturel qu'une organisation professionnelle accompagne les évolutions de la société. C'est encore plus vrai dans un secteur comme le nôtre, aussi proche des consommateurs.

Notre changement d'identité a pour objet de mieux exprimer :

- la diversité de nos adhérents,
- notre souci de dialogue.

Depuis 1992, notre Fédération portait le nom de Fédération des Industries de la Parfumerie (FIP). Or, sa représentativité va bien au-delà, puisqu'elle regroupe toutes les entreprises du secteur des "cosmétiques" (au sens large) : parfums, cosmétiques, hygiène, toilette, capillaires.

D'autre part, il est apparu naturel de faire évoluer l'identité de la Fédération, avec l'élargissement de ses missions : en effet, nous avons commencé à nous engager dans une ambitieuse politique de transparence et de dialogue avec le grand public.

Deux séries d'initiatives lancées en ce début d'année 2008 en témoignent.

Avec le site *Parlonscosmetiques.com*, nous nous adressons directement au grand public : c'est un site Internet original, pédagogique et convivial, exclusivement tourné vers les attentes du consommateur à l'égard de notre industrie, de ses activités et de ses produits. Tous les modules sur ce site (Guide des ingrédients, Annuaire des services consommateurs, interviews vidéos...) permettent de répondre aux interrogations des consommateurs. En outre, tout internaute peut désormais poser des questions ou exprimer un commentaire via ce site ; une réponse personnalisée lui sera adressée<sup>1</sup>.

D'autre part, en lançant un ambitieux programme d'études et de recherches sur l'*épanouissement*, les Entreprises de la Beauté manifestent leur souhait de contribuer à la réflexion sur cette notion centrale dans nos sociétés<sup>2</sup>, sur cette tendance sociétale.

La Fédération conforte ainsi son statut de source d'information de référence, notamment au bénéfice des médias.

---

<sup>1</sup> Voir "*Parlonscosmetiques.com en 5 questions*"

<sup>2</sup> Voir "*La FEBEA se penche sur la question de l'épanouissement*"



## 2- Quel est le nouveau nom de la Fédération ?

La *Fédération des Industries de la Parfumerie* devient **FEBEA, Fédération des Entreprises de la Beauté**.

Sous ces nouvelles "couleurs" (*voir encadré ci-dessous*), nous souhaitons nous inscrire dans une dimension plus chaleureuse et plus dynamique. Nous entendons également exprimer pleinement les valeurs de notre profession. Nous souhaitons enfin traduire la diversité de nos produits.

## 3- La mission de la Fédération change-t-elle avec ce changement de nom ?

Le statut de la Fédération ne change pas avec ce nouveau nom.

La Fédération est, et demeure, une organisation non commerciale, à but non lucratif.

La FEBEA demeure le seul Syndicat professionnel du secteur des cosmétiques (au sens large : parfums, cosmétiques, hygiène, toilette, capillaires), dont les origines remontent à 1889.

La FEBEA sera ainsi, et plus que jamais, le porte-parole des Entreprises de la Beauté auprès des "parties prenantes" : pouvoirs publics, médias, organisations non-gouvernementales...

Mais sa mission s'enrichit à l'occasion de son changement d'identité : la FEBEA devient une source d'informations pour le grand public, notamment grâce à [www.parlonscosmetiques.com](http://www.parlonscosmetiques.com).

\* \* \*

### ***Fiche technique : comment employer ce nouveau nom ?***

- Le nom de la Fédération est FEBEA.
- Il s'écrit en majuscules et sans accent.
- Il se prononce : *fébéa*.
- On doit donc dire "la FEBEA" et préciser (si nécessaire) "la Fédération des Entreprises de la Beauté".
- Enfin, la version anglaise est : FEBEA (sans article), the French Federation of Fragrance, Cosmetics and Toiletries



### Contact :

Héloïse Prieur, Responsable de la Communication

01 56 69 67 61 / [hprieur@fipar.com](mailto:hprieur@fipar.com) ([hprieur@febea.fr](mailto:hprieur@febea.fr) **à partir du 25 février**)

## La FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté se penche sur la question de l'épanouissement

### 1- Pourquoi l'"épanouissement" ?

Dans la société actuelle, chacun, face aux multiples sollicitations, aspire à mieux vivre et à se construire soi-même : s'épanouir devient une aspiration de plus en plus forte.

Bien-être physique et mental, équilibre de vie, estime de soi, regard des autres... l'épanouissement est avant tout un processus où chacun développe sa propre voie, en fonction de ses choix personnels, de sa place dans la société ou de ce que lui offre son environnement.

Au niveau collectif, on voit d'ailleurs que, face à des indices quantitatifs (le PNB, par exemple), se développent des notions plus qualitatives (comme celle de "Bonheur National Brut") pour évaluer l'"état" d'une société au-delà des seuls critères économiques.

Par ailleurs, les produits cosmétiques (parfums, produits de beauté, d'hygiène de toilette...) sont reconnus comme contribuant à l'épanouissement de la personne, aussi bien dans sa vie privée que dans ses rapports aux autres.

C'est pourquoi assez naturellement la FEBEA, Fédération des Entreprises de la Beauté, souhaite aider à approfondir ces questions.

### 2- Quels sont les travaux engagés par la FEBEA autour de cette notion ?

Plusieurs temps forts se répéteront annuellement :

- la construction et l'analyse d'un "baromètre" de l'épanouissement des Français (avec un grand institut d'Etudes) ;
- la tenue d'un colloque pluridisciplinaire sur l'épanouissement ;
- la sélection des projets universitaires de recherche qui bénéficieront des Bourses FEBEA pour la Recherche sur l'Épanouissement. Ces bourses encourageront chaque année 2 à 3 projets de recherche sur ce sujet.

Pour l'accompagner dans ces travaux, la FEBEA s'entoure d'un Collège d'Etudes et de Recherches sur l'Epanouissement.



### 3- Qu'est-ce que le Collège d'Etudes et de Recherches sur l'Epanouissement ?

Le Collège d'Etudes et de Recherches sur l'Epanouissement est un groupe d'experts créé par la FEBEA - Fédération des Entreprises de la Beauté, destiné à contribuer à la recherche sur le thème de l'épanouissement.

Le Collège d'Etudes et de Recherches sur l'Epanouissement est multidisciplinaire.

Ses membres sont les personnalités suivantes :

- Philippe Amiel, sociologue et ethnométhodologue,
- Samuel Lepastier, psychiatre et psychanalyste,
- Annick Le Guérer, anthropologue,
- Jean-Paul Marty, dermatopharmacologue et cosmétologue,
- Robert Rochefort, économiste et statisticien, Directeur Général du CREDOC (Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de Vie),
- Florian Scotté, oncologue, du Service oncologie médicale à l'Hôpital George Pompidou,
- Guy Sorman, historien et essayiste,
- Raphaël Wintrebert, sociologue.

La mission générale du Collège est d'étudier la notion d'épanouissement dans ses différentes dimensions (physique, psychologique, en lien avec la famille, la vie sociale, professionnelle, associative etc.). Certains travaux pourront porter sur la contribution des produits de bien-être et de beauté à l'épanouissement dans nos sociétés. Les résultats de ces travaux pourront être rendus publics.

\* \* \*

#### **En complément :**

- *La nouvelle identité de la Fédération – 3 questions à son Président, Alain Grangé Cabane*
- *Parlonscosmetiques.com en 5 questions*

#### Contact :

Héloïse Prieur, Responsable de la Communication  
01 56 69 67 61 / hprieur@fipar.com (**hprieur@febea.fr à partir du 25 février**)